

COMPTE RENDU
Réunion du comité de pilotage d'animation du site Natura 2000
« Gorges de l'Hérault » FR 9101388
du 08/07/2021
à Saint-Guilhem-le-Désert

Présents :

ALIBERT Fanny	Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises,
BALJOU Eric	1 ^{er} Adjoint, Mairie Causse de la Selle
BARRERE Fabienne	Directrice OTI St Guilhem – Vallée de l'Hérault,
BRUNET Patrick	Comité Départemental Spéléologie & Groupe Spéleo Montpeyroux,
BUCHET Elise	Centre de la Propriété Forestière Privée,
CHOUPIN Méline	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
CREBASSA Jason	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
DEMAY Jérémie	Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie,
DEMESSAZ François	Chambre d'Agriculture de l'Hérault,
DURRET Cassandra	Conservatoire des Espaces Naturels Occitanie,
KUSOSKY Romain	Maire, Notre-Dame-de-Londres,
LENGLET Emilie	Les Ecologistes de l'Euzière,
LETET Yannick	Conseiller municipal, Aniane,
MAUREL Luc	Adjoint au Maire, Saint-Martin-de-Londres,
MEUNIER Antony	Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault,
MICHEL Thomas	Demain la Terre !,
NEIL Véronique	Maire, Pouzols,
PERETTI Mathieu	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34,
SIEGEL Robert	Maire, Saint-Guilhem-le-Désert,
SOSA Hélène	Conseil Départemental de l'Hérault,
TOYE Chloé	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault

Excusés :

AMALOU Pierre	Maire, Argelliers,
ARGAGNON Olivier	Conservatoire Botanique Méditerranéen,
BARBAZA Cathy	Responsable sport nature à Hérault Sport,
BENE Laure	Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
CAMBEFORT Maxime	Fédération de Pêche de l'Hérault,
CARCELLER Claude	Maire, Montpeyroux,
CARRE Blandine	Groupe Chiroptère Languedoc-Roussillon,
COUDERC Cathy	Hérault Sport,
DOUTREMEPUICH Philippe	Maire, Causse de la Selle
FRATISSIER Michel	Président Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises,
LAMANDE Nathalie	DREAL,
LOLIO Guilhem	SIEA,
MARCHAL Thomas	LPO Occitanie,
MESQUIDA Kléber	Président du Conseil Départemental de l'Hérault,
MORVAN Yann	Conseil Départemental de l'Hérault,
NACHEZ Marie-Françoise	Maire, Arboras,
PEYRAUD Xavier	Maire, Puéchabon,
POUDOU Nathalie	SAFER,
REVEL Claude	Président de la Communauté de communes du Clermontais,
SOTO Jean-François	Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
VIDAL Michel	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.

Le diaporama est téléchargeable en ligne <http://valleeherault.n2000.fr/> (onglet « Gorges de l'Hérault », rubrique « pour aller plus loin »).

Ordre du jour

- Présentation succincte du site
- Bilan et perspectives 2020-2021,
- Réflexion sur les actions prévues pour 2022.

Véronique Neil accueille les membres du comité de pilotage et remercie la commune de Saint-Guilhem-le-Désert pour son accueil au théâtre de verdure. Elle rappelle qu'un COPIL restreint aux élus s'est tenu en février dernier, et qu'elle a été désignée présidente du site Natura 2000 à cette occasion.

Des éléments sur le budget et les ressources humaines sont présentés.

Au sujet de la **dotation** que perçoivent certaines communes du site, Véronique Neil souligne qu'il est important que les élus concernés sachent qu'elle existe et qu'ils n'hésitent pas à se tourner vers les services s'ils souhaitent être accompagnés dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité.

Concernant les **contrats**, en particulier celui déposé par le Conservatoire des Espaces Naturels, la question est soulevée du délai de validation du contrat. Mathieu Peretti indique qu'il est peu réaliste d'envisager que la notification puisse intervenir avant fin août.

A la suggestion d'Aurélié Tibaut de lancer les actions dès l'accusé réception du dossier de demande de subvention, Jérémie Demay indique que c'est un choix de sa structure que de ne pas engager de frais tant que la notification d'octroi de l'aide ne leur est pas parvenue.

La **complexité administrative** des contrats Natura 2000 est évoquée. Antony Meunier demande si un travail est envisagé à la DDTM pour fluidifier la procédure, d'autant que Natura 2000 repose pour beaucoup sur la contractualisation volontaire des acteurs. Mathieu Peretti précise que l'instruction des dossiers va être transférée à la Région, qui est déjà gestionnaire des fonds. On peut espérer à cette occasion plus de fluidité puisqu'il y aura un intermédiaire en moins.

Concernant les **dioramas** déposés en 2020 sur les bases de location de canoës volontaires, un retour est demandé.

Véronique Neil indique que les structures s'en sont saisies de manière différentes : certaines avec soin, d'autres moins.

Emilie Lenglet explique qu'elle a travaillé sur certaines bases de canoës l'été dernier, et que les clients ne le voient pas forcément. Les outils, c'est bien, mais même s'ils sont censés être autonomes, c'est mieux quand ils sont animés.

Thomas Michel indique qu'il utilise le diorama lors des animations (1 diorama n'a pas été distribué) : l'objet est visuel, il permet d'attirer, de faire venir.

L'intérêt de sensibiliser les loueurs également est souligné par Chloé Toyé et Emilie Lenglet. Mélina Choupin informe que des journées de sensibilisation ont été proposées aux loueurs (et guides de canyons) en 2018 et 2019. En 2020 et 2021, elles n'ont pas pu être reconduites en raison du COVID et du départ du salarié en charge de la coordination de ces journées. Un recrutement est en cours, on peut espérer une reprise de ces ateliers au printemps prochain.

Thomas Michel suggère que des associations réalisent cette sensibilisation des loueurs, indiquant que certains témoignent d'une certaine défiance à l'égard des institutions. Mélina Choupin explique que ces journées répondent à différentes politiques de la CCVH (N2000, Grand Site de France, Activités de Pleine nature) et que ces journées sont l'occasion justement de créer du lien.

Robert Siegel témoigne du travail en cours avec les guides canyons : les services de la collectivité accompagnent les professionnels dans la mise en place d'une navette. La contrepartie est que les guides s'engagent dans la sensibilisation et la diffusion de messages auprès de la clientèle : c'est un levier intéressant pour la collectivité.

Concernant la vidéo dont le tournage est prévu cet été, Mélina Choupin indique que les paysages de **la Buèges** ne seront pas filmés. C'est intentionnel : la vallée tient sa richesse de sa relative quiétude. Les publications et invitations de la presse à découvrir ce joyau se font de plus en plus nombreuses ces dernières années, accentuant la pression sur ce territoire. Natura 2000 ne souhaite pas contribuer à cela.

Robert Siegel témoigne de la difficulté de l'exercice de la gestion de la fréquentation : en cherchant à étaler les flux dans l'espace, il faut être vigilant à ne pas créer de surfréquentation sur des lieux auparavant épargnés.

Luc Maurel relève que les outils présentés sont beaucoup à destination des touristes et demandent ce qui pourrait être fait **sensibiliser les habitants**. Il salue l'initiative de la vidéo qui pourra par exemple être diffusée sur les sites webs des communes ou sur les sites des prestataires de loisirs, pour sensibiliser en amont.

Mélina Choupin confirme que sur le site « Gorges de l'Hérault », l'essentiel des animations se font en période estivale. Précédemment, une lettre d'information était produite et diffusée dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Ce format a été abandonné et remplacé par une newsletter numérique, envoyée aux membres du comité de pilotage et aux habitants sur inscription. Elle ajoute que les animateurs Natura 2000 sont à disposition des élus pour contribuer à la rédaction d'articles dans une lettre d'info ou sur une page web.

Véronique Neil encourage les élus et les partenaires à utiliser leur réseau et leurs supports (web, bulletins, ...) pour faire connaître et expliquer aux habitants ce qu'est Natura 2000.

Emilie Lenglet et Patrick Brunet confirment que Natura 2000 reste nébuleux pour le grand public.

Aurélie Tibaut indique que sur le site Natura 2000 qu'elle anime, les « cafés Natura » ont bien fonctionné pour discuter et échanger avec les habitants.

Les actions de **veille et d'accompagnement** des projets sont présentés.

Fanny Alibert questionne sur le projet de charte de bonnes pratiques avec les acteurs de la slackline. Mélina Choupin confirme que c'est toujours à l'ordre du jour, en collaboration avec les autres sites Natura 2000 voisins.

Hélène Sosa précise que lorsqu'il dispense des autorisations de passage sur ses propriétés pour des manifestations, le Département annexe une charte de bonnes pratiques. Ce document peut servir de base.

Emilie Lenglet questionne sur les éventuelles sensibilisations faites sur les projets qui n'entrent pas dans le cadre des évaluations des incidences. Mélina Choupin indique que cela peut se faire à l'opportunité, quand on en a connaissance de ces projets, par le réseau (souvent les élus).

L'importance des PLU et SCOT est abordée : ceux-ci font l'objet d'une évaluation des incidences. Antony Meunier indique que concernant les zones humides, une bonne partie peut être préservée à

travers le PLU, mais il est important de travailler en amont et non sur un document quasiment finalisé, au risque que la biodiversité soit encore considérée comme une contrainte.

Les **études et inventaires** sont exposés.

Cassandra Durret explique la biologie atypique de l'Azuré du Serpolet et les objectifs de son stage. Au sujet des suivis en cavités, Patrick Brunet indique qu'il serait pertinent d'informer le comité départemental de spéléologie de ces actions. Il indique qu'il a vu des chauves-souris en hiver, à la grotte des Maquisards à St Jean de Fos. Mélina Choupin prend bonne note et ajoute qu'un travail est prévu auprès des professionnels qui proposent des prestations.

Concernant les perspectives de 2022, Elise Buchet suggère que des actions puissent être engagées pour le Pin de Salzmann. Mélina Choupin confirme que c'est un sujet de préoccupation, qui a été relevé lors de l'évaluation du Document d'objectifs. Des groupes de travail sont à programmer pour identifier des actions pertinentes et réalistes pour la préservation de cette forêt.

Mme Neil remercie les participants pour la qualité des échanges et remercie les services de la CCVH pour l'organisation. Elle souligne que ce COPIL met bien en lumière la nécessaire synergie entre les acteurs et le rôle des élus pour mieux faire comprendre Natura 2000 et agir pour la préservation de notre patrimoine.

Le COPIL se poursuit avec une visite sur le terrain, sur le Verdus, affluent de l'Hérault qui fait l'objet d'un suivi de sa population d'agrions de Mercure (libellules).

La Présidente du COPIL
Véronique NEIL

